

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M BELMONTE GEORGES
10 AV DE MONTESQUIEU
33240 ST ANDRE DE CUBZAC

311-13710

Vos références		Votre situation	
Numéro fiscal (C) :	01 77 085 617 100	MONTANT À PAYER	1 539,00 €
Référence de l'avis :	18 32 4127166 50		
Numéro de propriétaire :	438 B00031 B	Au plus tard le 15/10/2018	
Débiteur(s) légal(aux) :			
PROP/INDIVIS 0150 MBG4LN			
M BELMONTE GEORGES			
PROP/INDIVIS 07501 MBG4LP			
MME CESSATEUR VERONIQUE			
Numéro de rôle :	221		
Date d'établissement :	10/08/2018		
Date de mise en recouvrement :	31/08/2018		

32043

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2018.

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

* À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.

vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

téléphone : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS AUCH - CELLULE FONCIERE
14 RUE LECONTE DE LISLE - CS 70352 32010 AUCH CEDEX
Tél : 05 62 61 51 58

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : 32 GERS

Commune : 438 TACHOIRES

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	15,28 %			3,01 %	33,85 %				
Taux 2018	15,59 %			3,01 %	33,85 %	0,205 %			
Adresse	5051 A LA PATTE D OIE								
Base ①	2130			2130	2130	2130	2130		
Cotisation	332			64	721	4	343		1464
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2017	322			63	713	-	354		
2018	332			64	721	4	343		1464
Variation	+3,11 %			+1,59 %	+1,12 %	- %	-3,11 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	73,46 %			7,16 %	109,30 %		19,40 %		
Taux 2018	74,93 %			7,16 %	109,30 %	0,758 %	19,20 %		
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles	14			14			17		
Cotisations									
2017	10			1			3		
2018	10			1			3		14
Variation	0 %			0 %			0 %		
Dégrevement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « collectivité »							Droit fixe :		
La base communale des terres agricoles exonérée est de 3 €						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			61
						Dégrevement « Habitation principale »			
						Dégrevement JA « état »			
						Dégrevement JA « Collectivité »			
Références administratives : 320 50 075 043 438 438 K J						Montant de votre impôt :			1539